

COMMUNIQUE DE PRESSE

Création d'un dispositif de prévention santé pour les étudiants.

Pour garantir un accueil de qualité à ces jeunes, différents acteurs du territoire unissent leur force pour proposer plus facilement des examens de santé complets.

En arrivant sur un nouveau territoire pour leurs études, les jeunes perdent souvent la continuité de soins avec leur médecin traitant et le système de santé en général. Les acteurs de l'enseignement supérieur du Grand Cahors et le Centre d'Examens de Santé de la CPAM du Lot s'engagent officiellement à leur apporter une réponse : un examen de santé préventif complet. Il est assuré par une équipe médicale pluridisciplinaire et s'articule autour d'une auscultation, d'une action de dépistage et d'un rappel préventif des comportements à risques. Si des soins spécifiques sont nécessaires, l'étudiant sera orienté, dans le respect de la confidentialité, vers des professionnels de santé spécialisés.

Ces rendez-vous ont également pour objectif d'actualiser les droits des bénéficiaires et de leur présenter le système de santé de leur nouveau territoire d'accueil. Bien que cet examen de prévention santé soit facultatif, certains acteurs vont plus loin dans cette démarche en l'inscrivant à l'agenda de nouvelles promotions. Plus de 250 jeunes étudiants de l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé, du Lycée des Territoires de Cahors – Le Montat, du Master Gastronomie ou même des internes en médecine seront concernés par cet examen de santé. Cette démarche collective pourra s'élargir à tous les établissements d'enseignement supérieur du territoire qui souhaitent s'associer à cette action santé.

Cette signature constitue une réponse territoriale pour une meilleure prise en charge médicale des étudiants. L'implication de ces acteurs accompagnés par l'Agence Régionale de Santé témoigne de leur volonté de s'inscrire avant tout dans une démarche préventive afin d'œuvrer pour la qualité de vie des étudiants.

Informations pratiques :

1 000 jeunes étudient sur le Grand Cahors

8 établissements y proposent des formations post-bac

Le Centre d'Examens de Santé de la CPAM du Lot pourra honorer plus de 300 consultations annuelles pour ces étudiants.

Ils ont signé la convention « parcours santé jeunes et étudiants » :

- La CPAM du Lot
- L'Université de Toulouse
- L'Institut de Formation aux Métiers de la Santé
- Lycée des Territoires de Cahors – Le Montat
- L'Université de Toulouse Jean-Jaurès
- Le Centre Hospitalier de Cahors
- Le Grand Cahors